

La demande d'extension T est dématérialisée depuis le 01 juillet 2021.

Voici la démarche succincte pour faire votre demande d'extension T ou d'AST via Fbi.

Celle-ci sera possible seulement à partir du moment où le club d'origine a validé la préinscription et que la licence a été générée.

- Onglet « Licences »
- « Gestion des préinscriptions »
- Entrer le nom et le prénom puis cliquer sur « Recherche Nationale AST/T »
- « Rechercher »
- Sélectionner le licencié souhaité en cliquant sur la ligne
- Renseigner « Le type de demande » (AST, T ...) et le « type de compétition » (5x5, 3x3)
- Cliquer sur le nuage

Un nouveau lien sera alors envoyé au licencié afin qu'il valide cette demande.
Les deux clubs devront également valider leur partie sur Fbi avant la validation finale par le Comité.